



LE MALI :

Mission civilisatrice et volonté de puissance de la
France coloniale ?

Mémoire en Géopolitique de la France

Colonel Yaya SAMAKE
Groupe C5

Directeur de Mémoire : Monsieur Christophe REVEILLARD

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

- l'hydrographie
- les groupements ethniques
- les langages
- les religions
- les empires noirs
- les conquêtes et l'occupation

DEUXIEME PARTIE

Mission civilisatrice de la France.

Volonté de puissance de la France.

Réflexions par rapport aux deux points sur les enjeux mondiaux de la puissance.

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Tout d'abord la géopolitique, à la fois un champ de la science et un outil de l'action politique, est une théorie et aussi une arme. Ce qui nous amène sur l'inévitable dilemme de l'œuf et de la poule, comme le souligne d'ailleurs Aymeric CHAUPRADE.

La géopolitique n'est donc pas de la stratégie, mais elle est un outil de la stratégie. C'est en cela qu'elle reste fondamentalement une science humaine.

Par rapport à ce concept aussi étendu, il me serait très prétentieux de vouloir traiter, en géopolitique de la France un sujet très large qu'est : le Mali : mission civilisatrice et volonté de puissance de la France coloniale ? Mes propos porteront plutôt sur quelques aspects.

En effet, bon nombre de métropolitains se font du Mali, une image conventionnelle et assez voisine de celle évoquée par Salisbury au Congrès de Berlin lorsqu'il déclarait ironiquement, je cite : nous n'avons laissé au coq gaulois que du sable à gratter.

Il me paraît de présenter sous son aspect véritable, dans cet ouvrage vivant et complet, ce territoire où je suis né et dont je suis ainsi à même de faire suivre la constante modernisation sous l'impulsion de la France.

La mise en valeur de cette immense région deux fois plus grande que la France, située au centre de l'Afrique Occidentale, au sol naturellement pauvre, pouvait apparaître du point de vue strictement utilitaire comme une entreprise d'avance vouée à l'échec et d'une rentabilité aléatoire ; aussi n'est-ce pas sous cet aspect que la France a envisagé le problème ?

L'œuvre française au Mali, consacrant une partie importante de ce mémoire, se caractérise en effet par son aspect avant tout humain : c'est vers la promotion d'un niveau de vie matériel et moral supérieur que se sont orientés les principaux efforts du gouvernement français.

La démarche que je me propose d'entreprendre porte en un premier temps sur l'hydrographie, les groupements ethniques, les langages, les religions, les empires noirs, les conquêtes et l'occupation. Ces facteurs sont très déterminants pour la suite des réflexions qui seront menées.

J'essaierai dans une deuxième partie de faire valoir l'impact de la mission civilisatrice et de la volonté de puissance de la France sur le Mali à travers les différents régimes et républiques vécus de la colonisation à ce jour. Après, je mènerai des petites réflexions par rapport à ces deux points sur les enjeux mondiaux de puissance.

PREMIERE PARTIE

Le Mali, autrefois connu sous le nom du Haut Sénégal Niger, puis du Soudan français, est indépendant depuis le 22 septembre 1960. Le nom Mali a été adopté en souvenir du plus prestigieux des empires ouest africains : l'Empire du Mali qui a connu son apogée au XI^e siècle. Le mot Mali signifie en langue bambara hippopotame, l'animal le plus puissant dans le fleuve et sur terre.

Son drapeau est constitué de trois bandes verticales égales : Vert, pour la nature ; Jaune, pour l'or sa principale richesse ; Rouge, pour le sang de ses martyrs.

Sa devise est : Un Peuple – Un But – Une Foi.

Le Mali est organisé en 8 régions administratives et un district.

Le Mali a comme limites : au Nord l'Algérie, au Nord-Est le Niger, à l'Est le Burkina Faso, au Sud la Côte d'Ivoire, au Sud-Ouest la Guinée Conakry, à l'Ouest le Sénégal et la Mauritanie – s'étend entre les 10° et 20° degrés de latitude Nord, les 0 et 14° degrés de longitude Ouest, couvrant une superficie de 1 244 000 km².

Constitué en majeure partie par les bassins de deux grands fleuves, le haut Sénégal et le moyen Niger, de part et d'autre desquels il se situe, le territoire, pays de transition entre la forêt au sud et le désert au Nord, occupe dans l'Ouest Africain une position centrale qui, si elle présente les avantages d'une plaque tournante, handicape le trafic tant à la sortie des produits de cru qu'à l'importation des matériaux nécessaires à son équipement.

Il est actuellement peuplé de 13 millions d'habitants, soit une densité faible au km² inégalement répartie ; car si elle est grande sur les rives du Niger, elle est plus faible dans la zone pré sahélienne. Ces habitants appartiennent à des groupements ethniques de race noire au Sud et au centre, de race blanche au Sahel, leur localisation s'effectuant des deux côtés d'une ligne correspondant approximativement au 17° parallèle.

Telle est la physionomie générale de ce Territoire dont la croissance a naturellement suivi la marche des colonnes françaises et les étapes de la pacification lors de la colonisation. Par la suite, la carte du Mali (Ex – Soudan Français), que l'on pouvait croire définitivement fixée à la fin de 1920, a dû subir pour des raisons administratives, politiques ou purement circonstancielles maints remaniements territoriaux.

D'où l'exposé chronologique qui suit :

L'hydrographie

Les nuages gonflés d'eau, poussés pendant toute la saison d'été où règne la mousson par les vents dominants du Sud-Ouest venant du large, arrosent abondamment les massifs bordant le golfe de Guinée, d'où la multitude de rivières qui s'en échappent dont la plupart, suivant la pente générale du terrain, gagnent la côte. Il en est tout autrement de deux grands fleuves qui, nés sur le versant Nord du Fouta-Djallon, tournent franchement le dos à

l'Atlantique pour venir finalement s'y jeter, après avoir parcouru l'un, le Sénégal, 1 700 km, l'autre, le Niger, 4 200 km.

Le Sénégal prend son nom à Bafoulabé, localité située au confluent du Bafing et du Bakoy. Ce dernier est grossi des eaux du Baoulé qui ont également leur source en Guinée. Pendant son parcours soudanais, le fleuve reçoit sur la rive gauche les eaux de la Falémé, issue elle aussi du Fouta-Djallon qui dans son cours supérieur sert de limite aux Territoires du Sénégal et du Mali ; et sur la rive droite, celles du Kolombiné et du Karakoro. Jusqu'à Kayes, le cours du Sénégal est barré par des rapides et des chutes. Ce n'est qu'à partir de Kayes que le Sénégal est navigable sur les 900 km qui le séparent de l'Atlantique par même les plus gros bateaux en période de crue.

Le Niger constitue l'artère principale du système hydrographique malien, exception du bassin du Sénégal à l'Ouest. D'abord cascasant à travers le Fouta-Djallon, il recueille vite de nombreuses rivières guinéennes, les principales étant le Tinkisso, le Milo et son affluent le Fié, qui, dès Siguiri, en font un fleuve imposant. Quelque cinquante kilomètres plus loin, il pénètre au Mali. Après Kangaba, il reçoit les eaux du Sankarani issu lui aussi de Guinée, baigne les quais du port fluvial de Bamako, terminus Nord du bief navigable qui s'étend jusqu'à Kouroussa.

Puis il serpente à travers les roches, prend nettement la direction Nord-Est, passe à Koulikoro où il redevient navigable, puis à Ségou et, jusqu'au delà de Sansanding, coule dans couloir suffisamment marqué pour empêcher la crue d'inonder les terres environnantes ; sa vallée s'élargit ensuite et, grossi du Bani, son principal affluent navigable aux hautes eaux sur 300 km qui, issu lui aussi des massifs côtiers, le rejoint à Mopti après 1 000 km de cours. Le Niger se perd dans un véritable delta intérieur, divaguant en de multiples bras à travers la plaine alluvionnaire qu'il inonde en période de crue. Plus loin s'étend la région dite des lacs (Débo, Horo, Nianga, Faguibine). La zone d'irrigation du fleuve, évaluée à plus de 10 000 km², présente pendant l'hivernage l'aspect d'une mer aux vagues soulevées par les tornades. Camille Guy a dénommé cette région « la Mésopotamie nigérienne ».

En aval de Tombouctou, le Niger, continuant à décrire une large boucle, s'écoule à travers les étendues sablonneuses du Sud saharien et, au défilé de Tossaye, prend définitivement la route du Sud dans une vallée redevenue concave. Il quitte le Mali aux rapides de Labbézenga, une centaine de kilomètres en aval d'Ansongo.

En raison tant de l'exceptionnelle longueur du cours du Niger que de l'immense boucle qu'il décrit, le régime des eaux varie notablement. La crue annuelle se manifeste dès le début de la saison des pluies à Kouroussa (Guinée) fin mai ; elle est étale à Koulikoro fin septembre, à Mopti fin octobre, à Kabara, port de Tombouctou (900 km de Koulikoro), fin décembre, et à Gao fin janvier. Elle met donc cinq mois pour parvenir à ce point. Le débit du Niger à l'échelle de Koulikoro passe en moyenne de 250 m³ aux basses eaux en mai à 900 m³ en septembre, lorsque la crue est étale.

Le Niger, dont la longueur est de 4200 km, constituerait une magnifique voie fluviale s'il n'était pas coupé de seuils rocheux qui le divisent sur son parcours malien en deux grands biefs de Kouroussa à Bamako (374 km) et de Koulikoro à Ansongo (1 400 km). Ces biefs ne sont accessibles à la navigation qu'en période de crue.

Quant aux autres rivières et cours d'eau du Territoire, affluents du Sénégal et du Niger, leur régime hydraulique compte également une crue annuelle qui se manifeste de juillet à octobre et est consécutive aux chutes de pluies d'hivernage dans les régions qu'ils arrosent.

Les Groupements ethniques.

Les populations maliennes étant issues de métissages multiples, leur classification en races aborigènes et envahissantes serait sans fondement réel. Une division s'impose : deux races humaines, blanche et noire, sont en présence au Mali.

La race blanche comprend trois peuples issus de l'Afrique du Nord qui, le Sahara franchi, se sont trouvés en contact avec les Noirs. Ce sont les Maures, les Touareg, les Peuls. Il demeure entendu toutefois que la pureté originelle de leur race a depuis longtemps disparu.

L'immense majorité des habitants appartient à la race noire. On distingue communément cinq familles de race noire au Mali : les Toucouleurs, les Songhaï, les Mandingues, les Sénoufo et les Voltaïques.

En insistant sur les Mandingues, je voudrais dire que cette famille se divise en trois groupes qui s'échelonnent en latitude : celui du Nord qui comprend trois peuples : les Bozo, les Sarakolé et les Dioula ; celui du centre renfermant cinq peuples : les Kagoro, les Bambara, les Khassonké, les Malinké et les Foulanké ; au groupe du Sud se rattachant les Diallonké, les Samo, les Samogo, les Sia ou Bala-Dioula, ainsi que quelques petites tribus de classification douteuse.

Les Voltaïques, quant à eux, sont représentés par les Mossi, les Bobo et les Tambo.

Ajoutant pour terminer qu'un certain nombre de Ouolof sont se fixés dans les grands centres.

Les Langages.

Je ne saurais mieux faire, en ce qui concerne les langages, que me référer à la classification de Maurice Delafosse qui divise les principaux idiomes parlés par les populations au Mali en six familles :

la famille sémitique représentée par l'Arabe, parlé dans l'Azaoud, le Hodh, le Sahel et les localités sahariennes par les Maures, beaucoup de Songhaï et de Touareg de la région de Tombouctou, aussi par les Soninké et les Peuls ayant avec eux des relations commerciales ;

la famille hamatique avec le Tamacheq parlé par les Touareg, et le zénaga parlé par quelques Maures du Hodh ;

la famille tékrourienne qui ne renferme que le poular, parlé par les Peuls et par les Toucouleurs, qui a été répandu dans tout le Mali par les pasteurs peuls ;

la famille songhoï dont la langue était parlée à l'origine par les seuls Songhoï ; elle est aujourd'hui comprise par la majorité des habitants de la vallée du Niger, de Mopti à Ansongo (langue commerciale) ;

la famille mandé représentée par le bozo, parlé par les seuls Bozo ; le soninké ou le sarakolé et le kagoro, en usage chez les populations du même nom ; le mandingue, qui comprend quatre dialectes : khassonké, bambara, malinké et dioula. Cette dernière langue est non seulement parlée par les Mandingues mais elle est aussi devenue la langue véhiculaire de la moitié occidentale de la boucle du Niger. A la famille mandé se rattachent le soussou, le samorho, le dogon ou habbé ;

la famille sénoufo, dont la langue est parlée par les Sénoufo et qui comprend une dizaine de dialectes.

Il demeure bien entendu que bien d'autres langues africaines sont parlées au Mali, notamment par les originaires des autres Territoires qui y résident. Elles sont parfois comprises et employées par les autochtones qui ont des contacts avec eux, tels le oulof, le haoussa, langue véhiculaire des dioula venus du Haoussa, le mossi et le bobo.

Une seule langue est écrite : l'arabe. Les autres langues n'ont pas d'alphabet propre mais elles sont transcrites au moyen des caractères arabes, également employés par les lettrés touareg qui abandonnent de plus en plus le tifinar, forme écrite du tamacheq.

Les Religions.

Les populations maliennes sont les unes animistes, musulmanes et chrétiennes (catholiques ou protestantes).

Est – il nécessaire de dire que l'animisme est le culte des esprits qui sont des émanations de la divinité qui a créé le monde, doués d'intelligence et de volonté, dynamiques, maîtres de l'être ou de l'objet dans lequel ils résident. Une notion fondamentale de la religion animiste est le souffle vital qui, lui, n'est pas lié à l'existence de l'individu et passe d'un corps à l'autre ; il est éternel et émigre indéfiniment ; c'est la croyance à la métempsychose. Aussi les esprits des ancêtres font-ils l'objet d'un culte tout particulier car il convient de se les attacher. Pour ce faire, il est nécessaire de les amener à résider dans un objet matériel : c'est le fétiche. Le dogme animiste, dans toute l'Afrique Noire, demeure constant malgré les différences de rites.

Les Empires noirs.

Le premier en date est l'empire de Ghana, qui couvrait dès le IV^e siècle la région du haut Sénégal et du moyen Niger ; il fut fondé par les Sémites blancs (judéo-Syriens) qui s'installèrent parmi les Noirs du Hodh, après les avoir subjugués ; ils leur firent connaître la culture du coton, le tissage et introduisirent le bœuf à bosse. La capitale était Ghana ou Koumbi à 300 km au Nord de Ségou. Au VIII^e siècle, des princes noirs Sarakolés s'emparent du pouvoir. Au X^e siècle l'empire était à son apogée. Défendu par une forte armée, il s'étendait de l'Atlantique au Sahara et aux confins de la forêt équatoriale. Au XI^e siècle les Almoravides, qui avaient constitué entre l'Adrar et l'Atlantique un empire berbère musulman, brisèrent la puissance de Ghana dont la ruine était consommée en l'an 1240 par la destruction de l'antique capitale sous les coups des Mandingues.

L'empire Mandingue ou du Mali – du nom de sa capitale située entre Nyamina et Koulikoro – qui dura du XI^e au XVII^e siècle sous la seule dynastie des Kéïta, a été le plus puissant des empires soudanais et il représente le maximum de ce que la civilisation noire

livrée à elle – même a pu donner. Né à Kangaba, sur le Niger en amont de Bamako, il s'étendit rapidement. A son apogée, sous le règne de Kankan Moussa resté célèbre par le somptueux pèlerinage qu'il accomplit en 1324 à la Mecque, il comprenait, à l'exception de Djenné et du Mossi restés indépendants, tout le Soudan y compris Tombouctou et Gao. Si l'on en croit Ibn Batouta qui visita alors le Mali, l'Empire Mandingue du XIV^e siècle était un véritable Etat, bien gouverné, où la justice, l'ordre, la sécurité étaient assurés et le commerce prospère. La décadence vint au XV^e siècle avec les incursions des Songhaï et autres peuples voisins ; en 1670, le royaume de Ségou annexait les derniers territoires du Mali.

L'Empire Songhaï ou de Gao, axé sur le Soudan oriental et fondé au VIII^e siècle par les Berbères blancs venus de Tripolitaine et convertis à l'islamisme, fut aussi fort que le Mali. Il devait durer huit siècles, sous les trois dynasties successives des Dia et des Sonni (Berbères), puis des Askia (Sarakolés). Il fut à son apogée sous l'Askia Mohamed – dont le règne (1493-1529) fut une suite de victoires notamment contre l'empire Mandingue – qui commandait depuis le pays Haoussa jusqu'au Sénégal et traitait d'égal à égal avec les princes de l'Afrique du Nord et de l'Egypte. Au cours d'un pèlerinage à la Mecque il avait été investi Khalife du Soudan mais, à sa mort, l'empire devait se démembrer et il fut définitivement abattu en 1591 par les troupes du Sultan du Maroc, El Mansour. Par la suite, la domination marocaine s'étendit sur les bords du Niger jusqu'à Diafarabé, du XVI^e au XVIII^e siècle, puis, à son tour, le pachalik du Soudan disparut vers 1750.

A côté de ces trois grands empires, d'autres royaumes sont à mentionner au Mali, qui disparurent absorbés ou anéantis au cours des luttes contre Songhaï et Mandingues ou, plus près de nous, contre El Hadj Omar TALL et Samory TOURE. Bornons nous à citer les royaumes de Diara et de Sosso, issus du démembrement de l'empire de Ghana ; les royaumes Bambara de Ségou et du Kaarta ; le royaume peul du Macina.

Les empires donnent sans conteste au Mali un lustre tout particulier. Durant le moyen âge, la civilisation du Mali fut en tous points comparable à celle de l'Europe, du V^e au XV^e siècle, jadis florissante.

Monsieur Georges Spitz, Gouverneur des Colonies, ne disait-il pas que « si nous avons le pays en état de régression, voire même de décomposition lorsque nous l'avons absorbé, il fallait en chercher les raisons non dans des prétendues infériorités ou imperfectibilités raciales, mais dans l'anarchie consécutive à l'écroulement des empires et royaumes noirs, favorisant le pillage généralisé et la véritable chasse à l'homme qui terrorisaient alors le monde soudanais, que seule notre venue avait pu sauver de la destruction totale en lui apportant la paix française ».

Les Explorations.

Les premiers Européens connus ayant pénétré au Soudan (actuel Mali) seraient Anselme d'Isalguier, un toulousain qui vécut à Gao au début du XV^e siècle, et le Florentin Berneditto-Dei qui entra en 1470 à Tombouctou où Paul Imbert, natif des Sables d'Olonne et qui faisait partie d'une expédition marocaine, séjourna en 1618.

Pendant la Révolution et l'Empire – l'Angleterre occupant alors le Sénégal – des Anglais, sous les auspices de la Société Africaine de Londres explorent le Soudan : Houhgton, qui mourut en 1791 dans la région de Niore sans avoir pu atteindre le but qu'il se proposait, Tombouctou ; Mungo Park, qui au cours de deux voyages (1795 et 1805) parcourut les pays

du haut - Sénégal et du moyen Niger et périt noyé dans les rapides de Boussa ; Gordon Laing qui, venant de Tripoli, atteignit Tombouctou en 1826 mais fut assassiné sur la route du retour près d'Araouane.

L'année suivante, l'admirable René Caillé, après la traversée du Fouta Djallon, passait à Djenné, séjournait à Tombouctou en 1828 et regagnait la France par Fez et Tanger. Citons aussi Duranton, Raffenet, Panet qui, de 1828 à 1850, parcoururent le Soudan, et le docteur allemand Barth, dont l'exploration scientifique dura cinq années (1850-1855) au cours desquelles il visita toute la boucle du Niger et séjourna sept mois à Tombouctou.

L'heure de la conquête ne devait plus tarder à sonner.

La Conquête et l'Occupation.

En septembre 1855, Faïdherbe, inquiet des incursions des guerriers d'El Hadj Omar TALL dans le Khasso, faisait construire un fort à Médine, point extrême de la navigation en aval de Kayes, pour y abriter les 1300 soldats qu'il avait amenés de Saint-Louis. Telles sont là une des origines de la conquête du Soudan. En 1863, dans le but de nouer des relations commerciales et de rechercher la route la plus directe entre le haut Sénégal et le Niger, il envoyait à Ségou auprès d'El Hadj Omar le Lieutenant Mage accompagné du docteur Quentin qui devaient revenir sans avoir obtenu de résultats quant au but précis de leur mission. A son tour, le capitaine Gallieni fut chargé en 1880 de reconnaître la route de la boucle du Niger. Bloqué à Nango, à 40 km. de Ségou par Ahmadou, fils et héritier d'El Hadj Omar, puis relâché avec en poche un traité illusoire, il rejoignit à Kita en février 1881 la colonne du Lt-Colonel Borgnis-Desbordes – récemment nommé commandant militaire du Haut-Fleuve – qui devait par la suite soumettre tout le pays entre le Sénégal et le Niger.

La conquête du Soudan commençait : le 1^{er} février 1883, Borgnis-Desbordes posait la première pierre du fort de Bamako.

Le Niger était enfin atteint.

Deux adversaires redoutables se dressaient contre les français : au Nord et à l'Est Ahmadou, dont les Etats s'étendaient depuis les possessions françaises du Sénégal jusqu'au Macina, et au Sud Samory qui pour la première fois se manifestait et, par des entreprises hardies dans la région de Bamako, les obligeait à différer de près de sept années la marche vers l'Est. Ce délai fut mis à profit pour réduire un ennemi inattendu, le marabout sarakolé Mamadou Lamine DRAME qui prêchait la guerre sainte dans la haute Gambie, menaçant les communications avec le Sénégal.

En 1888 le Colonel Archinard, nommé commandant du Haut-Fleuve, affermissait définitivement l'autorité française dans les pays entre Kayes et Bamako, puis concentra ses efforts contre Ahmadou : prise de Ségou, sa capitale, en 1890, de Nioro en 1891, de Djenné et Bandiagara en 1893. Ahmadou s'était enfui au Sokoto.

Entre temps, les bandes de Samory étaient poursuivies puis battues en haute Guinée et en haute Côte d'Ivoire, et tout le Sud du territoire peu à peu conquis (prise de Sikasso en 1898).

De fait, la conquête du Soudan était terminée. Mais il restait à occuper la rive sahélienne du Niger et Tombouctou.

Déjà, durant les années qui suivirent l'occupation de Bamako, des officiers de marine avaient circulé en canonnières sur le bief du Niger en aval de Koulikoro, et en 1887 le Lieutenant de Vaisseau Caron était descendu jusqu'à Kabara. Mais ce fut seulement en décembre 1893 que le Lieutenant de Vaisseau Boiteux occupait le premier Tombouctou ; quelques jours plus tard l'Enseigne Aube était massacré avec son détachement. La colonne de renfort du Lt-Colonel Bonnier, partie de Sansanding, était elle-même exterminée à Takoubao par les Touareg (janvier 1894). Peu de temps après, le Colonel Joffre vengeait cet échec à Niafunké et occupait Tombouctou, qu'il fortifiait. Par la suite les postes de Bamba et de Gao étaient créés, malgré l'hostilité des Touareg qui devait se manifester de longues années encore.

En 1903, Fihroum, chef des Oulimiden, faisait sa soumission qui marquait la fin de la période de conquête dans la région de Tombouctou. A l'Ouest, jalonnant la limite des populations sédentaires, des postes militaires avaient été établis à Sokolo, Goumbou, Niono et, plus au Nord en zone désertique, à Kiffa.

L'ère des opérations militaires fut suivie partout du rétablissement immédiat de la paix à laquelle aspiraient de malheureuses populations depuis des années, décimées, pillées, affamées, traînées en captivité. A la domination des chefs de guerre étrangers au pays contre lesquels les français s'étaient battus avec l'aide précieuse de soldats et de partisans autochtones, l'autorité française se substitua sans transition et fut unanimement acceptée et respectée.

Ainsi de 1893 à 1958, l'histoire du Mali se confond avec la colonisation française.

Au cours de ces années d'occupation, la France tant bien que mal a tenté d'instaurer une empreinte de civilisation et de faire valoir sa volonté de puissance sur le Mali.

En abordant la deuxième partie de ce sujet, j'aimerais insister sur cette empreinte et sur cette puissance en m'inspirant sur une chronologie allant de la période coloniale de la France au Mali d'aujourd'hui, et ce, tout en m'appuyant sur les différents régimes et républiques vécus.

Aussi, quelles que réflexions, de moindre portée, seront données par rapport aux deux points, sur les enjeux mondiaux au sujet de l'Afrique de façon générale, desquelles le Mali ne peut y échapper.

DEUXIEME PARTIE

Mission civilisatrice ?.

La libération des captifs , qui cependant aurait gagné à être exécutée moins brutalement, s'est effectuée de 1905 à 1908 sans incident notable, malgré la véritable crise économique qu'elle a alors engendrée.

Toutefois, le retour dans la Métropole d'Européens mobilisés et de troupes, contribua, lors de la guerre 1914-1918, à faire croire à des populations autochtones (Bambara du Bélédougou, Bobo et Minianka de San et Koutiala) et aussi à certains nomades encore remuants de la région sahélienne et de Tombouctou, que le départ des Blancs était proche. Des troubles locaux s'ensuivirent en 1915-16, mais ce fut en somme peu de chose et les français n'eurent qu'à se louer du loyalisme de tous les autres soudanais bien que l'effort de recrutement pour l'armée noire ait porté sur plus de 30.000 hommes.

Ce même loyalisme s'est affirmé lors de la deuxième guerre mondiale, à laquelle le Soudan a participé aussi largement que possible tant au point de vue militaire qu'économique.

Sans incidents notables et dans le calme, malgré la réalisation sur son territoire de réformes structurelles imprévues sinon inconcevables pour beaucoup d'autochtones, le développement économique et socio - culturel du Soudan a continué.

Le Soudan est donc un vieux pays qui a derrière lui un long passé historique ne manquant pas de grandeur. Il a traversé nombre d'épreuves mais aussi des périodes heureuses.

Les Français ont fait participer le Soudan, nolens volens, au rythme trépidant du siècle fertile en événements nouveaux dans l'ordre politique, administratif et social, qui est aussi celui de la vitesse et de la précipitation, avec l'automobile ou le camion qui soulèvent continuellement la poussière des routes, l'avion qui sillonne régulièrement le ciel.

Oui, on voit aujourd'hui beaucoup de choses inconnues dans le bon vieux temps, et les Anciens à barbe blanche, qui en parlent le soir sous l'arbre à palabres centenaire de la place du village, hochent parfois la tête...et peut-être pensent : les Blancs sont fous.

Mais les plus jeunes d'alors qui d'une part, ont fréquenté l'école française où il leur a été fait savoir que leurs ancêtres sont des Gaulois et d'autre part, ont apprécié les soins donnés dans les dispensaires ou les hôpitaux, se rendent compte que la vie des soudanais s'est progressivement transformée ; une vie relativement meilleure marquée notamment par la liberté et l'égalité devant les institutions de l'Etat.

Cette empreinte qui est synonyme de la volonté de civilisation de la France s'est manifestée à partir de l'institution au Soudan d'une Assemblée représentative élue pour cinq ans au scrutin majoritaire à deux tours, dénommée Conseil général par analogie avec les conseils départementaux métropolitains. Son rôle essentiel était la gestion des intérêts locaux, le vote du budget et des impôts, l'établissement des programmes administratifs. La loi du 6 février 1952 a étendu largement le droit au suffrage, augmenté le nombre des élus et institué un mode de scrutin à un seul tour.

La France a mis en place une organisation politique, administrative et économique cohérente, une organisation militaire et de la sûreté, une organisation judiciaire et une œuvre sociale insidieuse concernant l'habitat, la santé publique et l'enseignement.

Est-il nécessaire de dire que le Soudan est essentiellement un pays d'agriculture et d'élevage. L'exploitation de ses forêts, de son sous-sol et de ses ressources halieutiques a amené la France à développer l'infrastructure économique.

L'administration porta son effort sur l'ouverture et l'équipement des voies de communications en utilisant les différents moyens qui s'offraient à elle : les chemins de fer, les routes terrestres et fluviales, auxquelles sont venues s'ajouter par la suite celles du ciel. Parallèlement les liaisons postales, télégraphiques, téléphoniques se développaient tandis que la radiotélégraphie et la radiotéléphonie faisait leur apparition. D'autre part, une importante infrastructure hydro - agricole a été mis en place dans la vallée moyenne du Niger. Il s'agit du barrage de Markala destiné à l'irrigation des plaines du delta central nigérien en vue du développement de la production cotonnière qui plus tard sera remplacée par le riz.

Le plan et les programmes d'équipement ont été institués. Ces travaux issus de ces plans et programmes étaient exécutés par une main d'œuvre mobilisée malheureusement dans le cadre du travail forcé. C'est ainsi que des mouvements syndicaux sont nés et le code de travail créé. La formation professionnelle est établie.

La France s'occupera également de l'organisation économique en s'intéressant au commerce, à l'industrie, aux banques, au crédit et à la monnaie, aux régimes douanier, minier et domanial et au tourisme.

Le progrès en matière d'urbanisation et de l'habitat s'accroît. Les lotissements ont été entrepris dans les grandes villes qui ont vu se développer de nouveaux types de constructions en dur et semi-dur. Le problème de l'habitat ne pouvait être résolu que par l'institution d'un organisme de crédit. Aussi, depuis 1949 une section locale de l'Office des habitations économiques a été créée. Des programmes ont été établis, des types d'habitations fixés et des contrats de divers ordres passés.

Toutes ces œuvres ont été entreprises par la France dans le but de transmettre aux populations autochtones une civilisation différente des leurs. Un changement inhabituel de comportement devait se traduire à travers ces œuvres en les obligeant de délaisser, à priori, toutes les traditions anciennes qu'ils chérissaient.

Des grands écrivains, tels que Senghor, Aimé Césaire....., ont commencé à lutter contre cette acculturation à travers le mouvement dit de Négritude en vue de remettre en place l'ancien ordre.

Cette situation fait qu'aujourd'hui l'on se pose la question de savoir, sans la colonisation que seraient devenues les populations actuelles ? Une question qui reste toujours sans réponse. Mais il y a lieu de dire que la Chine, le Japon et autres ont toujours gardé leurs traditions et leurs cultures.

Volonté de puissance ?.

Après une éphémère fédération avec le Sénégal ; fédération qui a éclaté en Août 1959, le Mali a accédé à l'indépendance politique le 22 septembre 1960.

Il y a lieu de noter que cet éclatement est dû non seulement en grande partie par la divergence de vue qui existait entre Paris et Modibo Kéita mais aussi par la différence de carrure établie entre celui-ci et Senghor.

Le Mali, alors après cette accession, a adopté une nouvelle voie politique : le socialisme. Il s'agissait de s'affranchir des structures socio - culturelles laissées par la colonisation et d'affirmer l'indépendance du pays.

J'ai vécu cette épreuve du socialisme dans une dynamique idéologique anticolonialiste et anti-impérialiste, favorisée et imposée par le pouvoir politique et son parti unique de fait. C'était au sein du parti unique qu'étaient définies les grandes options économiques, sociales et politiques.

L'option socialiste s'est traduite, entre autres, par une réforme de l'enseignement ayant pour but d'accélérer la décolonisation des mentalités et de former des cadres de bonne facture morale et intellectuelle. C'était dans les années 1961-1962 au cours desquelles j'étais en classe de CE2 ou de CM1, je ne sais plus, que j'ai vu appliquer cette réforme scolaire.

Les objectifs de ce changement se réalisaient aux moyens de larges campagnes de scolarisation et d'alphabétisation des couches de populations les plus défavorisées. L'école populaire fut développée en transformant l'école primaire de la colonisation en école fondamentale. L'idéologie politique et l'autoritarisme du parti furent installés dans les écoles.

J'ai vécu cette expérience marxiste-léniniste sous l'autorité de quelques professeurs russes au lycée de Badalabougou, à Bamako, dans les années 1967-1968.

Le recrutement de l'enseignant par la fonction publique n'était plus en rapport avec son diplôme réel ou avec sa compétence intellectuelle, mais basé sur le degré de militantisme au parti unique et à la pratique du culte du chef de l'Etat socialiste.

J'ai pu observer dans les écoles une baisse progressive de la qualité de l'enseignement scolaire malgré l'effectif pléthorique apparent du nombre d'enseignants formés dans un cycle de formation court. Étaient aussi visibles la précarité et la pauvreté croissantes des instituteurs gagnant un salaire largement insuffisant, payé avec plusieurs mois de retard, sans parler du blocage des salaires.

Tous ces facteurs ont conduit à une forte baisse du niveau scolaire des écoles du Mali.

L'option socialiste a notamment marqué la vie économique du pays à travers la quasi suppression de l'initiative privée, tant dans le secteur industriel et commercial, que dans celui de l'agriculture ; et ce, au profit du collectivisme.

C'est ainsi qu'a vu le jour une organisation du monde rural basée sur les champs collectifs et une organisation du commerce basée sur la société malienne d'importation et d'exportation (SOMIEX) et les coopératives encadrées et animées par le parti.

Dans la pratique, les villageois étaient invités à cultiver des champs collectifs. Le travail dans ces champs était organisé le plus souvent en fin de semaine pour bénéficier de la disponibilité et de la participation des travailleurs, des étudiants et des élèves. L'activité était encouragée par une animation sous forme de fêtes au village avec tam-tam. Les hommes cultivaient le champ pendant que les femmes s'occupaient du repas. Chaque village, doté d'une institution coopérative, devait assurer son autosuffisance avec les récoltes du champ collectif et pouvoir ensuite vendre le surplus.

J'ai des souvenirs de longues files d'attente que je devais faire, souvent toute la journée, devant une coopérative pour avoir 50 kg de mil « made in USA » selon la gestion paradoxale du parti unique et la gravité des années de famine. Le responsable politique me précisait que cette ration de 50 kg avait été évaluée en fonction de la taille de ma concession. Le rationnement était de même pour les autres denrées alimentaires.

J'ai dû aussi participer à d'autres travaux d'intérêt collectif, par exemple le réaménagement des routes de terre de mon quartier endommagées pendant la saison de pluies. Il était de mon devoir, en tant que jeune, d'adhérer de façon active au mouvement de jeunesse du parti. Les responsables politiques nous apprenaient à être des pionniers défenseurs de l'idéologie du parti en organisant des manifestations populaires de masse anticolonialistes, anti-impérialistes et anti-opportunistes.

En août 1962, le Mali a quitté la zone franc en créant sa propre monnaie, le franc malien avec une parité égale au franc CFA. Malheureusement, la planche à billets réalisée par les autorités du pays en 1965 a finalement eu raison du franc malien dont la valeur s'est nettement détériorée amenant les mêmes autorités à procéder à une dévaluation de 50% dudit franc en 1967 lors de la réintégration du Mali dans la zone franc sous la bannière du Gouvernement français.

Cette situation était, paraît-il, l'œuvre de la France en vue d'obliger le Mali à un recours d'elle en cas de soulèvements des populations.

Les auteurs des « dossiers secrets de l'Afrique contemporaine » (J.A. livre tome3) soulignent qu'à partir du mois de juillet 1967, l'ensemble du pays est le théâtre de gigantesques manifestations de masse, conduites par les jeunes et les syndicats, dont le mot d'ordre réclament un « assassinat des structures politiques et économiques » (J.A. livres 1991 : 157). Le Mali entra dans la phase que les responsables ont appelé « l'an I de la révolution ».

Pour défendre la révolution, le parti créa une milice parallèle appelée milice populaire, omniprésente, de plus en plus puissante et incontrôlée dont les excès n'ont fait qu'entretenir un malaise ambiant. L'armée était délaissée.

Dans le domaine de la santé, l'option socialiste avait porté sur l'étatisation de la médecine, la médecine de masse, la gratuité des soins médicaux, l'extension du réseau constitué de formations médicales, de dispensaires, la création de laboratoires et d'écoles d'herboristes pour l'utilisation de la pharmacopée indigène. Mais les soins donnés n'étaient pas à hauteur de souhait.

En janvier 1968, comme prévu, le mécontentement populaire fut porté à son apogée par lassitude de la pesante mobilisation marxiste et des blocages des salaires. Une junte militaire renversa le Gouvernement le 19 novembre 1968, et le Chef de l'Etat fut arrêté. Les relations d'avec la France s'améliorèrent. Un climat plus détendu, un meilleur approvisionnement et une certaine libéralisation commerciale s'instaurèrent.

Dans un souci d'apaisement et pour les principales forces sociales du pays, les intellectuels, les élèves et les étudiants, les nouveaux dirigeants envoyèrent un grand nombre de jeunes étudiants, munis d'une bourse, dans les pays occidentaux et particulièrement en France. Ce régime va poursuivre le développement économique et stimuler la consistance de la formation et de l'enseignement scolaire à l'image de la France.

En 1973, la zone sahélienne dont le Mali fut frappée par une sécheresse sans précédent. Cette situation fut aggravée par une corruption de la junte militaire.

D'une manière générale les années 70 ont été marquées par des cycles de sécheresse qui ont mis en rudes épreuves l'économie nationale jusque là tributaires des aléas climatiques. C'est ainsi qu'en 1982 le Gouvernement de la République du Mali signe avec le Fonds Monétaire International le premier accord de confirmation de la stabilisation des agrégats macroéconomiques. Le second accord de confirmation fut signé en 1984, date à laquelle le Mali abandonna le franc malien au profit du franc CFA avec la parité suivante : 1 fCFA=2fmaliens ; ce qui signifie une seconde dévaluation de 50% du franc malien par rapport au franc CFA avec la garantie du trésor français quant aux déficits de paiement du Mali.

En 1985, le Mali signait le troisième accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International (FMI) et en 1986 le premier programme d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque Mondiale. Malheureusement, avec la chute du cours du coton cet accord n'a pu arriver à terme. Un nouvel accord fut alors négocié et signé en 1988 avec comme objectifs clés la stabilisation des agrégats macroéconomiques et le renforcement des infrastructures de base. C'est ainsi que les programmes de privatisation des sociétés et entreprises d'Etat ont été mis en œuvre pour renforcer le processus de libéralisation de l'économie engagé en 1986 dans le cadre du programme d'ajustement structurel.

Malgré toutes ces dispositions prises, avec la mauvaise gestion de l'économie et les mauvaises pluviométries enregistrées depuis un certain nombre d'années, l'économie nationale n'a véritablement pas pu être mise sur « les rails ». Ce qui a entraîné des mécontentements sociaux à tous les niveaux du fait essentiellement de l'accroissement du taux de chômage des jeunes diplômés, des licenciements massifs opérés au niveau des sociétés en cours de restructuration ou de privatisation et de la détérioration du pouvoir d'achat des consommateurs, en particulier ceux relevant de la fonction publique qui ont vu leurs salaires bloqués pendant plusieurs années.

Toutes ces opérations économiques ont été réalisées avec le FMI, la Banque Mondiale, et d'autres partenaires au développement, y compris la France, dont l'avis a été déterminant dans la conclusion de plusieurs accords de financement.

Il y a lieu de signaler qu'outre ces avis motivés, la France est intervenue directement dans le financement de l'économie malienne à travers des aides projets (projets d'infrastructures) et hors projets (aides à la balance des paiements). Ces aides ont été

octroyées au Mali à travers notamment la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) qui plus tard, a été transformée en Agence Française de Développement (AFD).

Lors de la conférence des Chefs d'Etat de la France et d'Afrique à la Baule, le Président français insista sur la mise en place d'une démocratie multipartite. Cette déclaration a provoqué au Mali des remous politiques.

En plus, des agissements souterrains ont été entrepris pour faire manifester le problème touareg au nord du Mali. Ces touaregs revendiquaient un Etat propre à eux, dénommé Azaouad. Ce problème au Mali a eu des effets contaminants au Niger et risquait de s'étaler en Mauritanie et au Burkina Faso rentrant, ainsi, dans le cadre d'une déstabilisation de leur géopolitique intérieure.

Aussi, les contre performances de l'économie malienne auxquelles il faudrait ajouter un environnement politique très morose ont été finalement à l'origine des événements de mars 1991 marqués par la chute du régime de parti unique en place depuis 23 ans.

A la suite donc de ce coup d'Etat un Gouvernement d'Union Nationale a été mise en place pour gérer une phase transitoire qui aura duré 16 mois.

A l'issue de cette phase transitoire, une nouvelle Constitution instituant le multipartisme fut adoptée. Cette constitution mise en place est seulement en certains points différente de celle de la France. Le premier Gouvernement de la 3^{ème} République fut mis en place le 8 juin 1992.

C'est dire encore jusqu'où porte l'influence de la France sur ce pays.

Le régime politique, aujourd'hui, au Mali est la démocratie avec un multipartisme intégral comme préconisé par la France. Près d'une centaine de partis politiques ont vu le jour. La liberté de presse est instaurée. Plus d'une centaine de radios libres et davantage de journaux d'expression et d'opinions ont apparus.

En 1994, au regard des difficultés économiques que traversent les économies de la sous région, les autorités des pays de la zone franc en rapport avec celle de la France, ont procédé à une dévaluation du franc CFA le 14 janvier 1994.

Le Mali perfore, s'ajuste, et réforme. La forte augmentation des surfaces cultivées et les très bonnes pluviométries donnent au Mali le bilan céréalier le plus envié de la région. Le coton malien épouse la qualité et la compétitivité au point d'occuper le peloton de tête en Afrique. Ce sont, en fait, toutes les filières agricoles qui enregistrent des bénéfices.

Malgré les ressources minières importantes et diversifiées, les activités extractives ne concernent que pour 25% du PIB. Cependant, avec les mines d'or de Sadiola, de Syama, de Kalana et la mise en exploitation des gisements d'or de Medinanti, Loulo, Sansanto, Sanoukou et Batama, l'or sera bientôt la première source de devises du pays.

On assiste à un redémarrage des activités des entreprises restructurées et privatisées, la réalisation de nouveaux investissements, notamment dans le secteur des petites et moyennes entreprises ; tous ceux ci, grâce à un appui financier des banques locales relativement sur

liquides, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), du Fonds Africain de Solidarité, de l'AFD, etc.

Le taux de croissance économique quasi nul en 1991, a atteint les 6% en moyenne par an dans les années 1990 au point de citer le Mali comme modèle par les institutions monétaires internationales. Tous les secteurs de développement ont été incrustés.

A cela, il faudrait ajouter l'organisation par le Mali en 2002 de la Coupe d'Afrique des Nations de football. Cette organisation entraine dans le cadre d'un programme de développement socioéconomique et culturel. Le Mali a pu exporter son modèle d'accueil des hôtes : le diatiguiya

Dans le domaine de l'outil de Défense, l'Armée du Mali a subi de profondes réformes tant sur le plan humain que matériel. Les matériels soviétiques, détenus au départ, ont fait l'objet d'un rejet par la France. Toutes les formations effectuées en URSS ont été reconsidérées et celles de la France devenues les plus crédibles.

Je suis un exemple frappant de cette réforme. Après des années de formation à l'Académie des Blindés à Moscou, il m'a été imposé de reprendre la filière française. Ainsi, j'ai suivi l'Application et le Cours de Capitaine de l'Arme Blindée et de la Cavalerie à Saumur, l'Ecole d'état-major à Compiègne et maintenant le Collège Interarmées de Défense à Paris.

La France a mis en place des Bataillons d'Intervention Rapides montés sur VLRA dans les unités de mêlée et des Compagnies Méharistes au niveau de la Garde Nationale. Elle a, en outre, axé ses efforts sur la formation et l'équipement des unités de sécurité (Gendarmerie, Police, Garde Nationale) pour les adapter aux réalités du terrain. Des Ecoles Nationales à Vocation Nationale (Ecole d'état-major, Ecole Militaire d'Administration et l'Ecole de Maintien de la Paix) ont été mises en place, à Koulikoro, pour renforcer davantage la formation.

Pour ce qui concerne l'enseignement scolaire, il y a lieu de souligner qu'au delà de la pléthore des établissements d'enseignement scolaire, scientifique et technique, une université a vu le jour sous la bannière de la France.

La récente visite de Monsieur Jacques CHIRAC au Mali a, aussi, permis de savoir que l'action de la France non seulement repose sur le respect des autorités régulièrement et démocratiquement établies, sur la condamnation de la prise de pouvoir par la force, le refus de la violence, le respect des libertés publiques, mais aussi tient le plus grand compte des aspirations de la jeunesse et de la société civile.

Il est nécessaire, en outre, de dire que la France, pour justifier les conquêtes et les impérialismes, a instrumentalisé la langue française, en une dimension de géopolitique externe, en tant que facteur de puissance et d'influence.

Cette langue a conforté les influences politiques et culturelles à telle enseigne que la France est prise comme repère, au Mali, pour justifier les acculturations. Il s'agit là de la vieille politique des équilibres pratiquée par les Etats depuis l'aube des temps, la langue étant un facteur identitaire intérieur et un outil de puissance extérieure.

L'unité linguistique a été nécessaire à la France pour asseoir sa stabilité et rayonner au Mali. La langue française est la langue officielle du Mali (langue d'administration, de l'enseignement et de la communication internationale).

Tout ce récit, pour affirmer la volonté de puissance de la France sur ce pays.

Réflexions par rapport aux deux points sur les enjeux mondiaux de puissance.

En essayant de photocopier la scène politique mondiale à l'aune des enjeux qui opposent les peuples et les nations au regard des défis qu'ils sont tenus de relever pour s'affirmer comme les acteurs agissants de l'histoire universelle, je voudrais partir du principe selon lequel la vie est un combat et la vie internationale un combat entre les peuples et les nations pour s'assurer les meilleures places au grand banquet de la vie et souhaiterais démontrer que, sans exclure la recherche de l'intérêt personnel des individus, la promotion de l'intérêt national a toujours commandé les relations internationales. Aussi, sur un échiquier international fait de la permanence de la compétition, de la concurrence et du combat, la démographie, la sécurité, l'économie, la culture sont-elles des grands enjeux de puissance. Elles sont au fondement de l'action des nations confirmées et constituent les données essentielles de la politique des Etats. Elles sont imbriquées les unes aux autres et si liées les unes aux autres que le déclin de l'une sonne généralement la chute de l'ensemble de l'édifice que forme toute communauté historique constituée. Les hommes d'Etat les plus avisés le savent au point de veiller à ce qu'aucune de ces constances de la puissance des peuples et nations ne soit négligée.

L'africain d'aujourd'hui a-t-il intégré dans son subconscient les schémas culturels fondamentaux de la dynamique des civilisations qui, depuis les temps immémoriaux, ont forgé la conscience des peuples qui se sont révélés conducteurs de l'histoire universelle ou reste-t-il à jamais attaché aux toutes premières valeurs spirituelles inventées par ses seuls ancêtres et dont il est incapable de se défaire ? A étudier de près la société africaine traditionnelle telle qu'elle s'exprime de nos jours, à travers la pensée et la moralité, l'organisation et la méthode, l'autorité et l'Etat, la confiance et la société, le temps et l'historicité, on constate l'existence d'une crise généralisée de la conscience africaine. L'africain se veut tout mais il n'est nulle part. Loin d'être le maître de son destin il subit, asservi et abruti, la raison d'un maître qu'il prend pour son ami. Alors même qu'un très vieil adage africain qui est autant un précepte pour la vie veut que « si tu ne sais pas d'où tu viens, sais au moins où tu vas », l'africain d'aujourd'hui baigne dans un univers où il est à la merci de tout vent. Il ne sait pas qui il est, d'où il vient et où il va, au point d'être comme le veulent certains exégètes de la Bible « l'esclave des esclaves de ses frères ». Il semble accepter comme relevant de la fatalité la soumission à l'étranger dominateur qui, en réalité, a fondé ses rapports avec l'africain sur la peur inexpugnable de l'homme noir qui serait en fait conscient que l'esclavage et la domination de l'homme blanc sont aux sources de ses malheurs.

Aussi, la démocratie contre l'Afrique peut paraître, par son titre, provocateur. Mais, ce titre reflète la condition réelle d'une Afrique toujours occupée, dominée et exploitée et à qui la démocratie est servie comme diversion pour semer la zizanie au sein de ses élites et les éloigner de l'objet de la politique qui reste la promotion du développement et la réduction des inégalités. Comme de l'os jeté par des voleurs aux chiens pour tromper leur vigilance, la démocratie balancée aux Africains, après la chute du rideau de Fer, la disparition de l'Union Soviétique et l'effondrement du communisme, par leurs dominateurs viscéralement hostiles à

la liberté et à la libération de l'Afrique, ne manque pas de soulever des interrogations chez les élites africaines les plus conscientes.

Correspond-elle au stade actuel des forces productives et des rapports de production en Afrique ainsi qu'aux légitimes ambitions de modernisation industrielle des sociétés africaines ? Peut-on démocratiser et développer des sociétés dominées de l'extérieur ? La démocratie conseillée aujourd'hui aux Africains ne sert-elle pas plutôt à les détourner des grands défis qu'ils doivent relever à commencer par le défi de la modernisation industrielle qui est la clé du développement au regard de l'histoire des nations industrielles de l'époque contemporaine ?

En outre, bien sûr que la démocratie reste pour l'heure le moins mauvais des systèmes de gouvernement de la cité. N'en déplaise à ceux qui le proclament en sachant pertinemment que cela relève de la chimère, la démocratie n'est pas et n'a jamais été la condition du développement. Et, imposer, dans des Etats africains en formation et au sentiment national encore fragile, la forme actuelle très avancée de la démocratie parlementaire de type occidental connue pour ses fortes tendances à la division de l'opinion, revient, en fait, à sonner le glas de l'unité nationale sous l'effet du réveil des antagonismes ethniques, régionaux, religieux voire identitaires. Loin d'être la panacée pour les énormes défis que toute société africaine doit relever dans le but d'entrer dans la modernité ou la condition du développement, la démocratie se construit progressivement en symbiose avec le long et dur processus de modernisation industrielle de la société. Et celle-ci ne se conçoit pas sans la promotion de la liberté, des droits de l'homme et de l'état de droit caractérisé par l'égalité de tous devant la loi.

Par ailleurs, les guerres civiles et les guerres inter Etats, de fait, participent du dessein d'affaiblissement durable des africains et offrent l'occasion de désorganiser les institutions militaires africaines. Y participent les vieilles puissances dominatrices (Etats-Unis, Royaume Uni, France, Belgique, Pays-Bas, Portugal) et leurs nouveaux alliés (Israël, Cuba et le Brésil) qui ont pris soin de privatiser la guerre par le biais de compagnies nationales de mercenaires opérant ouvertement en outre-mer pour la protection et la promotion de leurs intérêts.

Au lieu de se préparer à assumer la mission traditionnelle dévolue à toute armée et consistant à protéger le territoire national et les populations contre toute agression extérieure, les armées africaines se retrouvent progressivement appelées à servir dans les opérations de maintien de la paix sous l'autorité d'organisations internationales ou de puissances étrangères aux intentions souvent peu compatibles avec les intérêts africains : comme jadis durant les campagnes de la traite esclavagiste ou de la conquête coloniale, ces troupes mercenaires ont la mission d'encadrer ou d'appuyer des supplétifs noirs chargés de sales besognes de massacre, d'épuration ethnique et de destruction.

Des initiatives comme l'Initiative africaine de réaction aux crises (ACRI), conçue en 1995 par les Nord-américains, et le Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP), mis sur pied par la Française dans le même temps répondent manifestement à la volonté des uns et des autres d'embarquer les troupes africaines dans des campagnes militaires assurant la protection de leurs propres intérêts. Africains contre africains pour garantir les intérêts occidentaux, telle est la tactique appliquée, souvent avec succès.

Cette petite réflexion par rapport aux deux points ci haut évoqués sur les enjeux mondiaux se veut un diagnostic réaliste et sans complaisance des rapports de forces mondiaux

tels qu'ils se présentent au regard des conflits entre les peuples, entre les nations voire entre les races qui s'affrontent sur l'échiquier planétaire. Elle refuse de taire les antagonismes raciaux irréductibles qui, eux aussi, participent à la détermination des rapports au sein des peuples et des nations et structurent les relations entre les peuples et entre les nations et que les dominateurs de l'intérieur et de l'extérieur manipulent à volonté tout en s'efforçant de les voiler pour endormir leurs victimes par des discussions insistant uniquement sur la lutte des classes, les conflits entre les ethnies, la guerre des religions voire le choc des cultures ou de civilisations.

Mais les faits patents de l'histoire commandent de refuser de s'enfermer dans le carcan idéologique établi par les dominateurs, spécialistes du lavage des cerveaux pour analyser la question du devenir des Africains en termes de combat entre eux et les autres peuples pour participer au commandement de l'histoire universelle.

La petite réflexion menée de façon générale n'épargne en rien le Mali. Ainsi, nul doute que depuis les temps immémoriaux, les africains, voire les Noirs, et de surcroît les Maliens, ont perdu la faculté de participer activement à la conduite de l'histoire universelle, malgré l'essai des tentations.

CONCLUSION

En définitive, on ne se gardera jamais assez contre la tentation de vouloir expliquer par un seul facteur, qu'il s'agisse de la langue, de la religion ou de l'économie, la géopolitique de la France, matière interdisciplinaire devant refuser le monisme. Les réflexions qui ont été menées intègrent l'ensemble des données en jeu et des facteurs déterminants.

Nonobstant ce qui est ci - haut évoqué, il est tout de même nécessaire de retenir que la relation de la France avec le Mali est une obligation politique, morale et historique.

Le Mali, berceau d'une brillante civilisation africaine, offrant un passé riche a connu une histoire contemporaine, marquée par la colonisation et le sous-développement, contrastant tristement avec les grandeurs et lumières de l'Empire du Mali qui a atteint son apogée au 14^e siècle.

Pour s'imposer, la France avait choisi, soit de confirmer une suprématie politique lorsqu'il constatait un avantage clair en matière de développement politique d'une ethnie sur les autres, soit de renverser les rapports de force ou d'annuler en fonction des alliances ethniques qu'il avait contractées.

Dans tous les cas, la stratégie coloniale fut en priorité diplomatique, en dernier ressort militaire, et ce, parce que l'éloignement du continent européen commandait l'économie des troupes. Il fallut, alors, toujours s'appuyer sur des alliances locales et des traités en bonne et due forme. Trop heureuse de pouvoir échapper à la traite musulmane, nombre d'ethnies s'en remirent à l'alliance française.

La période coloniale fut donc finalement, tout à la fois, protectorat et pacification rentrant dans le cadre d'une réalité géopolitique. Les identités culturelles ont disparu au profit de celles du colonisateur, et cela, à travers une manifestation soutenue par la présence de sa puissance et de sa volonté de civilisation.

Malgré, aujourd'hui, les maliens semblent vouloir prendre leur revanche sur l'histoire. Sans tambour ni trompette, ils s'approprient de nouveau les rênes de leur économie, retrouvent leur fierté nationale, redécouvrent les richesses à travers le coton, l'autosuffisance alimentaire, le bétail et l'or, qui firent jadis la fortune de l'empire, et ravivent leurs instincts de conquérants.

Les conquêtes d'aujourd'hui sont celles de développement économique et, pour ce combat, les maliens bénéficient de l'alliance des bailleurs des fonds, favorisée par la France.

S'ils restent vaillants, comme ils en font la preuve depuis l'avènement de la démocratie et surtout la décentralisation qui offre l'opportunité de prendre des initiatives en matière de développement, ils pourraient bien gagner la guerre du développement.

En rappelant ici, et en mettant en évidence les paroles de Monsieur Louis Jacquinot, car elles décrivent très exactement le climat politique et administratif qui règne si heureusement dans ce Territoire où Blancs et Noirs, qui font maintenant fi des discussions ou controverses oiseuses, travaillent en parfait accord, sans autre préoccupation que le bien

public, je voudrais citer : « Des finances saines, une vie publique paisible, le sens des responsabilités chez les élus et chez les fonctionnaires constituent en tous pays les conditions de progrès économique et social. Ces conditions sont réunies au Mali ».

BIBLIOGRAPHIE

- Adam (P) : notre carthage, Paris, fasquette, 1908.
- Baratier (Col) : Epopées africaines, Paris, Perrin, 1913
- Bazin (Mgr) : Dictionnaire français-bambara, Paris, impr. Nationale, 1906
- Béline (E) : les travaux du Niger, Paris, gouv. Général AOF 1940
- Berand Villardo (J): l'empire de Gao, Paris, Plon 1940
- Brévé (J) : islamisme contre naturisme au Soudan Français
- Chudeau (E) : le sahara soudanais, Paris, A. Colin, 1909
- Delafosse (M) : Haut Sénégal-Niger (3 volumes), Paris, Larose 1911
- Delavignette : Afrique occidentale française, Paris, Ed Mar et Col, 1931
- Dieterlem (G) : Essai sur la religion bambara
- Doutresoulle : l'élevage au Soudan français
- Gouilly (A) : l'islam dans l'Afrique occidentale française, Paris, Laroc, 1951
- Richard Molard (J) : Afrique Occidentale française, Paris, Berger-Levrault, 1948.
- Aymeric Chauprade : Géopolitique : Constantes et changements dans l'histoire.